

RAPPORT DE CONTRÔLE

ESCR

EVALUATION DE LA CONFORMITE DES SECURITES DES FOURS ET DES REJETS DES GAZ

Renouvellement de l'habilitation du gestionnaire

Conformément aux articles D.2223-99 à D.2223-109 du CGCT

Circulaire DGS/VS 3 n°62 du 04/07/1995 relative aux prescriptions applicables aux crématoriums

Décret n°2021-145 du 10 février 2021 relatif à la déconcentration et à la simplification des procédures dans le domaine des services funéraires

Organisme évaluateur de la conformité : **12345 FUNERAIRES DE FRANCE**

11 rue des Carrières
34430 SAINT JEAN DE VÉDAS
Tel direct : 06 03 21 13 61
contact@funeraires-de-france.fr

Coordonnées du crématorium : **CREMATORIUM DE SAINTE EULALIE**

3 RUE COMMANDERIE DES TEMPLIERS
33560 SAINTE EULALIE
Tel : 05 57 77 33 70

Date de mise en service : **28-09-2022**

Nombre de fours du crématorium : **1**

Constructeur du four : **Facultatieve Technologies**

En cas de constructeurs multiples précisez : *Four 1 :*

Opérateur Responsable : **MME CECILE GRARD**

Personnel d'exploitation présent : **MME AURIANE DEBAECKER**

Raison sociale du gestionnaire : **FUNECAP**

Siren :

Motif du contrôle : **Conformité des équipements et sécurités des fours de crémation**

Date du contrôle : **26-10-2022**

Date d'émission du rapport : **03-01-2023**

Nom de l'inspecteur : **MASCIA**

Numéro de rapport : **11121 ESCR 102022 1121 00**

Avis de l'organisme évaluateur de la conformité : **CONFORME**

Le présent rapport doit être présenté complet avec l'ensemble de ses 4 pages sans rature, biffure, surlignage ou correction pour conserver sa validité.



RAPPORT DE CONTRÔLE DÉTAILLÉ

Sécurités générales

Items	Obligations	Commentaires éventuels		AVIS	
1	Présence d'une chambre de combustion à sole plane et au moins une chambre de postcombustion.			Conforme	
2	Durée de combustion inférieure à 90 minutes .	87 mns	90 mns	Conforme	
	Commentaire ici				
3	Introduction du cercueil sans contact manuel.			Conforme	
4	Durée d'introduction du cercueil dans le four inférieure à 20 secondes .	16,75s	17s	Conforme	
5	Interdiction du dépôt du cercueil dans le four si la température est inférieure à 350°C - Non modifiable par l'opérateur.	680°	/	675°	Conforme
6	Interdiction du dépôt du cercueil dans le four si la température est supérieure à 900°C - Non modifiable par l'opérateur.	680°	/	675°	Conforme
7	Mesure en continu de la température en sortie de chambre de postcombustion, supérieure à 850°C pendant plus de 2 secondes .			Conforme	
8	Mesure en continu du taux d'oxygène pour plus de 6% en sortie de chambre de postcombustion.	7,8%	/	9,1%	Conforme
9	Température des gaz de postcombustion supérieure à 850°C pendant une durée supérieure à 2 secondes .		Sans Objet	-	
10	Taux d'oxygène des gaz de postcombustion pour plus de 6 % .		Sans Objet	-	

CREMATORIUM DE SAINT-EULALIE

I.1121 ESCR 102022 1121.00



Contrôle du conduit d'évacuation des gaz de postcombustion et combustion			
11	Système d'éjection forcée des gaz en sortie de chambre de combustion contrôlé par un ventilateur indépendant à destination unique.		Conforme
12	Sécurité de surchauffe agissant directement sur le contrôle de la combustion.	1100°	Conforme
13	Ventilateur d'éjection des gaz contrôlé par mesure de dépression dans le four en fonctionnement pour la sécurité d'ouverture des portes par l'opérateur.		Conforme
Contrôle de fonctionnement des dispositifs de sécurité sur le brûleur en cas de dépassement des températures limites			
14	Présence de sécurité supplémentaire sur le brûleur.		Conforme
15	En cas de contrôle de la crémation par automate, obligation d'une sécurité à réenclenchement manuel indépendante directement connectée sur l'alimentation des systèmes de contrôle des brûleurs.		Conforme
Contrôle de systèmes manuels en cas d'incident ou absence de tension électrique			
16	Pour l'ouverture de la porte.	MANUEL (VOLANT)	Conforme
17	Pour la mise en place du cercueil.	MANUEL (MANIVELLE)	Conforme
Contrôle de la conformité des émissions de gaz polluants			
18	Remise d'une copie d'un rapport d'analyse émanant d'un organisme accrédité ISO/CEI 17025 attestant de la conformité des relevés de gaz effectués.	CERECO	Conforme
	Numéro et date du rapport :	B22/R300005/00013 du 28/12/2022	
	Date de réception du rapport :	03/01/2023	
19	Vérification de la validité de l'accréditation de l'organisme ayant effectué les prélèvements et analyses à la date d'émission du rapport.		Conforme

CREMATORIUM DE SAINTE EULALIE

11121 ESCR 102022 1121 00



SYNTHÈSE DU RAPPORT

CREMATORIUM DE SAINTE EULALIE

Nombre de points à contrôler : 17

Nombre de points contrôlés : 17

Nombre de points conformes : 17

Points non conformes, se reporter aux commentaires du rapport détaillé. Préciser le(s) numéro(s) du (des) four(s).

Points non contrôlés et motifs :

Avis de l'organisme évaluateur de la conformité : **CONFORME**

Date d'émission du rapport : 03-01-2023

Nom de l'inspecteur : MASCIA

Déclare ces informations justes et sincères

Les photos éventuellement citées dans le présent rapport sont destinées au traitement des réclamations.

Elles sont alors transmises, sur demande, aux pouvoirs publics et au COFRAC.

Ces photos ne sont pas remises au client.

